

Tonner Drones renforce sa trésorerie de 1,5 million d'euros grâce à l'émission d'un emprunt obligataire traditionnel assorti de bons de souscription d'actions

Paris, le 5 août 2026, 08h00 — Tonner Drones a le plaisir d'annoncer l'émission d'un emprunt obligataire traditionnel de 1,5 million d'euros auprès d'un investisseur de soutien. Grâce à ce trésor de guerre supplémentaire, Tonner Drones est idéalement positionnée pour saisir les opportunités qui se présentent actuellement sur les marchés dynamiques de la défense, des drones et de la technologie.

« Nous suivons la stratégie du DG et connaissons M. van den Ouden depuis des années. C'est pourquoi nous sommes très enthousiastes à l'idée d'investir dans l'avenir de la société. La baisse récente du cours de l'action, combinée à un avenir plein de potentiel, nous a incités à investir », déclare un porte-parole de Sitimo Ltd, un investisseur à long terme dans des sociétés néerlandaises telles qu'Alumexx — et, par le passé, Rood Microtec.

« C'est un honneur de recevoir un soutien aussi fort de notre réseau, qui s'ajoute aux plus de 25 % d'actions déjà détenues par des investisseurs à long terme, y compris moi-même en tant que DG (12,3 %). Nous sommes déterminés à poursuivre le développement de Tonner Drones pas à pas. Ce financement nous dote du trésor de guerre nécessaire pour saisir les opportunités émergentes dans les secteurs dynamiques de la technologie, de la défense et des drones », a déclaré Diede van den Ouden, DG de Tonner Drones.

Informations financières relatives à l'emprunt obligataire et aux bons de souscription (BSA)

L'emprunt obligataire traditionnel arrive à échéance le 31 décembre 2027, remboursable en numéraire. L'obligation porte intérêt au taux annuel de 5 %, payable mensuellement. Le porteur d'obligations reçoit des bons de souscription d'actions (« BSA ») répartis en série A et série B. Le prix d'exercice du BSA A est de 0,028 € et le prix d'exercice du BSA B est de 0,032 €, représentant une prime d'environ 3,9 % et 18,7 % respectivement par rapport au cours moyen pondéré par les volumes sur 20 jours. La date d'expiration des BSA est le 31 décembre 2029.

L'exercice intégral des BSA A pourrait générer 1,5 million d'euros de trésorerie pour Tonner Drones par l'émission de 53 571 375 actions nouvelles. L'exercice intégral des BSA B pourrait générer 1,5 million d'euros de trésorerie supplémentaires par l'émission de 46 875 000 actions nouvelles. La dilution maximale globale s'élèverait à environ 16 % (ramenant une participation de 1 % à 0,86 % en cas d'exercice intégral de l'ensemble des BSA).

Un aperçu complet de l'ensemble des BSA en circulation est disponible sur le site web de Tonner Drones. Une caractéristique importante de ces BSA est que leur prix d'exercice est fixe et ne comporte aucune composante de prix variable. Dans l'éventualité où des investisseurs exerceraient des BSA alors que le cours de l'action est inférieur au prix d'exercice, ils subiraient une perte lors de la vente des actions issues de cet exercice.

Fin de Press-Release.

À propos de Tonner Drones : Tonner Drones conjugue capital, expertise et innovation pour accélérer sa croissance et créer une valeur durable pour ses actionnaires. Tonner Drones développe des solutions pour le secteur de la logistique. L'entreprise détient également des participations dans des fabricants français de drones prometteurs tels que Diodon, Elistair et Donecle. Tonner Drones mène une stratégie active de gestion de sa trésorerie et diversifie son portefeuille d'investissements dans différentes sociétés cotées de divers secteurs.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

Attention

Cela ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de Tonner Drones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de Tonner Drones.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi

que leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant les résultats financiers, les événements, les opérations et les services futurs, ainsi que le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant les performances ou les événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « peut », « devrait » ou la forme négative de ces termes et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses inhérents concernant Tonner Drones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et acquisitions futures, les développements liés aux passifs éventuels, les changements dans la conjoncture économique mondiale ou les principaux marchés de Tonner Drones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats attendus. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont faites à la date du présent communiqué. Sauf si la loi applicable l'exige, Tonner Drones n'assume aucune obligation de réviser ou de mettre à jour les déclarations prospectives, en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.